

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	266 083	1 386 213	1 652 296	2 195 672
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>266 083</b>	<b>1 386 213</b>	<b>1 652 296</b>	<b>2 195 672</b>
Production stockée			981 109	628 065
Production immobilisée			149 007	101 970
Subventions d'exploitation			1 970 551	1 532 531
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			631 837	840 248
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 384 800</b>	<b>5 298 486</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			95 917	96 307
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 563 349	1 426 912
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>1 659 266</b>	<b>1 523 218</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			150 908	153 022
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			3 546 627	3 856 608
Charges sociales			1 491 992	1 629 820
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>5 038 619</b>	<b>5 486 428</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			677 629	619 443
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 814	19 880
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 337	
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>688 780</b>	<b>639 323</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			216 697	148 947
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>7 754 269</b>	<b>7 950 938</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 369 469)</b>	<b>(2 652 452)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 369 469)</b>	<b>(2 652 452)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	274 851	68 240
Autres intérêts et produits assimilés	7 978	5 149
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 263	540 165
Différences positives de change	19 774	152 571
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>316 866</b>	<b>766 126</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	404 955	209 646
Intérêts et charges assimilées	127 711	568 773
Différences négatives de change	31 045	61 464
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>563 711</b>	<b>839 883</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(246 845)</b>	<b>(73 757)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(2 616 314)</b>	<b>(2 726 210)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	337 613	
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 438
Reprises sur provisions et transferts de charges	575 000	50 000
	<b>912 613</b>	<b>51 438</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	283 004	683 060
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 353 987	890 684
	<b>1 636 991</b>	<b>1 573 744</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(724 378)</b>	<b>(1 522 306)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(821 061)	(1 162 965)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 614 279</b>	<b>6 116 050</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 133 910</b>	<b>9 201 600</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(2 519 631)</b>	<b>(3 085 550)</b>



# Comptes annuels

31/12/2023



# Bilan



# Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement	9 475 442	6 219 253	3 256 189	3 610 864
Concession, brevets et droits similaires	90 214	88 950	1 263	1 513
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	731 437		731 437	972 103
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>10 297 093</b>	<b>6 308 203</b>	<b>3 988 889</b>	<b>4 584 480</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	96 276	22 815	73 461	84 382
Installations techniques, matériel et outillage industriel	104 633	86 077	18 555	31 784
Autres immobilisations corporelles	386 447	321 343	65 104	47 711
Immobilisations en cours	6 194		6 194	6 194
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>593 550</b>	<b>430 236</b>	<b>163 314</b>	<b>170 071</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 615 219	115 762	1 499 456	1 499 456
Créances rattachées à des participations	5 027 968	1 155 784	3 872 184	4 953 256
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150 000		150 000	150 000
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 793 187</b>	<b>1 271 546</b>	<b>5 521 641</b>	<b>6 602 712</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>17 683 830</b>	<b>8 009 986</b>	<b>9 673 844</b>	<b>11 357 264</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	6 000	6 000		
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>		
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				228 773
Créances clients et comptes rattachés	4 651 267	28 694	4 622 573	2 478 650
Autres créances	1 290 336		1 290 336	4 017 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>5 941 604</b>	<b>28 694</b>	<b>5 912 910</b>	<b>6 724 819</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	383 282		383 282	1 080 391
Charges constatées d'avance	57 690		57 690	95 726
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>440 972</b>		<b>440 972</b>	<b>1 176 118</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 388 576</b>	<b>34 694</b>	<b>6 353 882</b>	<b>7 900 937</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif	61 496		61 496	14 263
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 133 901</b>	<b>8 044 680</b>	<b>16 089 221</b>	<b>19 272 463</b>

ITK

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 226 505	226 505	225 284
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 309 228	8 309 228
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 256	15 256
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 405 135	8 406 356
Report à nouveau	(6 202 959)	(3 089 519)
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(2 519 631)</b>	<b>(3 085 550)</b>
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>8 233 535</b>	<b>10 781 056</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 233 535</b>	<b>10 781 056</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	150 574	81 496
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>150 574</b>	<b>81 496</b>
Provisions pour risques	461 328	589 263
Provisions pour charges	30 227	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>491 555</b>	<b>589 263</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 901 496	5 134 224
Emprunts et dettes financières divers	9 742	25 431
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4 911 238</b>	<b>5 159 656</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 741	611 557
Dettes fiscales et sociales	1 559 039	1 725 679
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 601	8 815
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>2 075 381</b>	<b>2 346 052</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	<b>226 939</b>	<b>314 941</b>
<b>DETTES</b>	<b>7 213 558</b>	<b>7 820 649</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 089 221</b>	<b>19 272 463</b>

# Annexe



### Identification de l'entreprise

Désignation de l'entreprise : **SAS ITK**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/23, dont le total est de 16 089 221 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégagant une perte de – 2 519 631 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

### Faits caractéristiques de l'exercice

#### Changement d'actionnaire

La société Innoval Développement constitue désormais l'actionnaire majoritaire de la société ITK suite à sa prise de participation.

#### Nomination d'un nouveau président

Suite à la démission de Monsieur Eric Jallas de ses fonctions de président il a été décidé de nommer la société Innoval Développement SAS, en qualité de nouveau président.

#### Augmentation de capital

En date du 05/12/2022, il a été décidé d'augmenter le capital à hauteur de 1220,7€ par l'émission de 4069 actions nouvelles.

L'augmentation de capital s'est réalisée par incorporation des autres réserves.

#### Changement de méthode

Selon le code de commerce et le Plan comptable général, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraites, d'indemnités ou d'allocations en raison du départ à la retraite, ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Mais les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements, cette méthode étant considérée comme une méthode de référence (c.com art L 123-13 ; PCG art. 324-1).

Au 31/12/2023, les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 30227€. La provision de l'exercice s'élève à 2337€.

Les indemnités de retraite antérieure à l'exercice 2023 ont été comptabilisées en report à nouveau à hauteur de 27890€.

### Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- Frais de recherche et développement	2 à 16,77 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Brevets	5 ans
- Matériel industriel	5 à 6 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

Concernant les frais de recherche et développement, La société a retenu les dispositions des articles R123-186 du code de commerce et 212-3 du PCG et a opté pour l'inscription à l'actif des coûts de développement engagés relatifs au développement de nouveaux produits.

Les dépenses de développement engagées sont relatives à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au 31 décembre 2023, les projets en cours sont inscrits au compte « 232 Immobilisations en cours » pour un montant global de 731 k€ et n'ont pas fait l'objet d'amortissements.

Suite à un changement d'estimation, les nouveaux développements du projet Vintel sont amortis de façon prospective sur une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le projet NV2 est amorti sur une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Provision pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par la société et ses conseils au titre des litiges, contentieux et actions de réclamations de la part de tiers.

## Crédit impôt recherche

Au titre de l'année civile 2023, il a été estimé que la société bénéficierait d'un Crédit d'Impôt Recherche de 841 827 €

## Honoraires commissaire aux comptes

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 19 k€ hors taxes au titre de l'arrêté des comptes de l'exercice.

## **ITK**

Société par Actions Simplifiée

au capital de 226 505.10 euros

Siège social : 45 Allée Yves Stourdze - 34830 CLAPIERS

RCS MONTPELLIER 449 222 751

### **RAPPORT DE GESTION DE LA PRÉSIDENTE**

Exercice clos le 31 décembre 2023

Conformément aux obligations légales, nous vous avons réunis afin de vous présenter, et soumettre à votre approbation, les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ainsi que le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

Les comptes que nous vous présentons ont été établis selon les méthodes et règlements en vigueur.

#### **ACTIVITE DE LA SOCIETE**

##### **1. Principaux éléments**

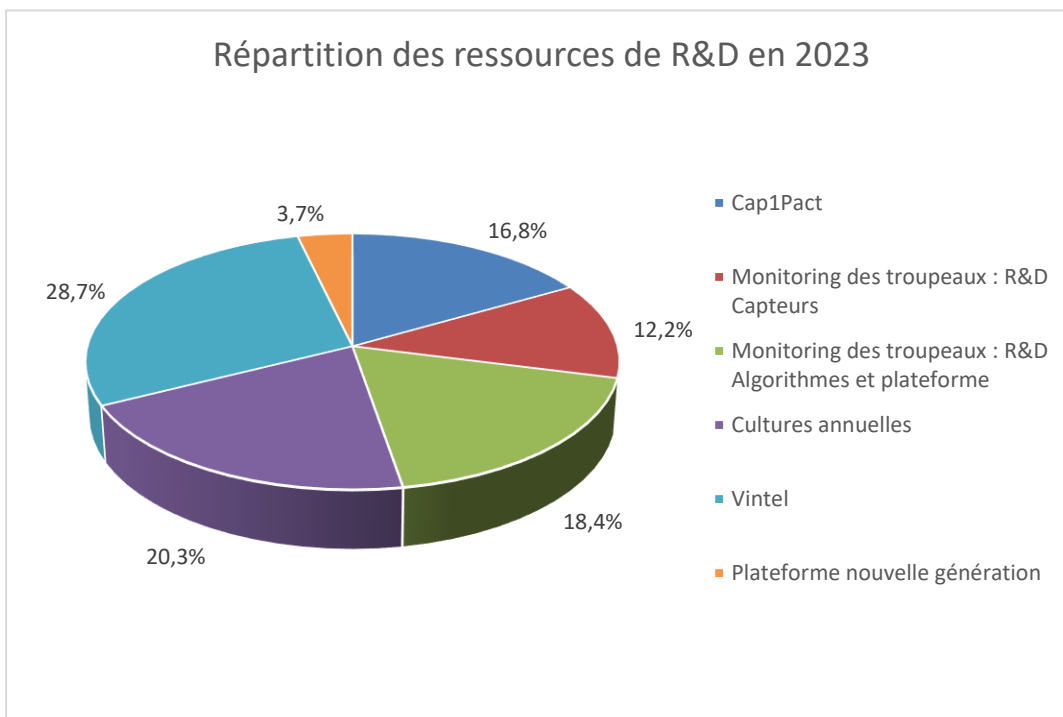
**L'activité économique de l'entreprise, qui est une société de R&D, peut être résumée de la manière suivante :**

##### **a) Principaux flux de revenus :**

- Les travaux de R&D conduits dans le cadre du contrat liant la société avec son actionnaire Land O'Lakes, ont donné lieu à une facturation de 1 846 K€, soit une baisse de 16% par rapport à 2022. Ce partenariat représente 80% du « Chiffre d'Affaires » d'iTK en 2023.
- Les revenus générés par les licences ont été en baisse de 25% en 2023.
- Les subventions d'exploitation ont été supérieures en 2023.

**iTK est une société de R&D, le suivi de ces activités est donc essentiel, en voici la synthèse pour 2023 :**

En volume, le nombre d'heures consacré à la R&D à iTK a sensiblement baissé en 2023 : 55 799, au lieu de 70 324 heures en 2022 (-20,6%). Cette baisse est essentiellement due à plusieurs départs de salariés qui n'ont pas été remplacés immédiatement, en attente de la finalisation des négociations avec Innoval. Par contre, la part du temps des équipes de production consacrée à la R&D est resté pratiquement stable (75%, contre 73 en 2022). Les thématiques de R&D ont été les mêmes qu'en 2022, mais parfois déclinées dans des projets différents :



Les thématiques liées à l'élevage ont totalisé cette année 47 % des moyens R&D d'iTK :

- La thématique 'Décarbonation de l'agriculture » a été portée cette année par le projet Cap1Pact, qui est la principale nouveauté de 2023. Ce projet collaboratif de 3 ans, en partenariat avec Seenovia, et financé à hauteur de 50% par BPI France, vise à développer une plateforme informatique pour le suivi en continu de la réduction des émissions de gaz à effet de serre des élevages laitiers. L'objectif de cette première année de projet a été pleinement atteint : développer le démonstrateur qui va permettre de tester la démarche chez 60 éleveurs dès le printemps 2024.
- Le travail sur la modernisation des capteurs AXi s'est poursuivi en 2023, avec comme principaux résultats :
  - Le développement d'un simulateur de propagation des ondes radio LoraWan, afin d'optimiser l'implantation des gateways dans les grands élevages
  - L'adaptation de l'AxiV5 à la Colombie, où un nouveau client a été équipé
  - le développement d'une nouvelle version AxiV6 utilisant une nouvelle carte plus performante, fournie par un nouveau partenaire EMS, la société SFIE à Vendargues

- les bancs de paramétrage ont été améliorés, afin de réduire les problèmes d'interférence radio
- afin de faciliter l'intégration des capteurs ITK dans l'écosystème Innoval, une étude préliminaire de faisabilité a été réalisée, en vue d'intégrer à terme le capteur Smartvel développé pour Innoval par la société RF-Track
- Le travail sur les algorithmes et la plateforme FarmLife n'a pas eu pour objectif cette année de développer d'algorithme complètement nouveau, mais plutôt d'approfondir l'interprétation des variables déjà calculées dans FarmLife, avec deux thèmes principaux :
  - Le développement d'indicateurs (KPI) corrélés avec les performances technico-économiques de l'exploitation, à partir des variables calculées ou saisies par l'utilisateur dans FarmLife
  - Une analyse bibliographique et un travail d'identification de seuils et de développement d'indicateurs agrégés permettant de prédire les pathologies les plus courantes (mammites, boiterie, ....). Il s'agit d'un travail préliminaire destiné à prioriser les opportunités de nouvelles fonctionnalités d'alerte santé en 2024.
- Par ailleurs, la plateforme FarmLife a fait l'objet en fin d'année d'adaptations importantes destinées à s'adapter à l'existence de distributeurs multiples, contrairement à la situation de distributeur exclusif qui prévalait jusqu'à présent, et à créer une nouvelle interface propre à Innoval pour sa nouvelle marque Neo. Une nouvelle version de FarmLife Grands Troupeaux a également été développée, basée sur l'analyse des besoins des exploitations supérieures à 500 têtes, aux USA mais aussi en Europe de l'Est.

La part des activités sur les productions végétales a légèrement augmenté en 2023 (53% au lieu 46%). Cela tient essentiellement à l'effort important qui a été fait en début d'année 2023 pour enrichir la plateforme Vintel, afin de la préparer pour l'effort commercial prévu dans la nouvelle stratégie définie fin 2022. Cette adaptation inclut en particulier l'intégration des modèles maladies anciennement développées pour Movida, dont ITK a repris l'exploitation exclusive depuis la fin de son partenariat avec Bayer. Elle fait de Vintel le seul OAD offrant à la fois des services pour le raisonnement de l'irrigation, de la fertilisation, et de la gestion des maladies. Un nouveau projet de long terme a également été initié avec le groupe de négoce Advini, pour une prévision précoce des risques de pertes de rendement dues aux accidents climatiques, afin d'anticiper leurs besoins d'achat de raisin hors de leurs vignobles propres. Pour les cultures annuelles, l'activité avec Land o'Lakes est restée à un niveau proche de celui de 2023, l'exploitation de FFT ayant été arrêtée sans qu'un projet de même ampleur ait pris le relais. Mais la collaboration avec Winfield reste soutenue, avec la finalisation d'une étude sur le potentiel de modélisation du taux de gluten dans le blé, et la prévision de l'impact des risques climatiques sur le rendement, comté par comté, dans le cadre du projet AARX. Le service de prévision de collecte maïs, mis en place en 2022 avec la coopérative Maisadour, a été renouvelé tel quel en 2023, son extension à d'autres cultures doit être discutée en 2024.

Les travaux de R&D transverse sur l'optimisation de la plateforme itk pour la rendre plus générique semblent avoir baissé, mais il s'agit surtout d'un artefact dû au fait que les réunions R&D multiprojets, précédemment attribuée à ce compte, ont été cette année réaffectée aux projets spécifiques sur lesquels travaillaient les salariés. Cette année a vu la fin de la thèse de Thomas Georges, en collaboration avec le laboratoire LIRMM de l'Université de Montpellier, sur la transformation des services itk en ligne de produits logiciels. Le développement d'un modèle sol générique, adaptable à tout type de projet (agriperformance ou évaluation des émissions de gaz à effet de serre) a été entamé, et sera poursuivi en 2024.

## **2. Evénements caractéristiques survenus en 2023 :**

### Changement d'actionnaire majoritaire de la société ITK SAS

Le 25 octobre 2023, INNOVAL, groupe coopératif de référence des services amont de l'élevage, devient l'actionnaire majoritaire de la société ITK.

Par cette acquisition, le groupe INNOVAL permet à ITK et sa filiale New Medria de bénéficier de la proximité avec ses adhérents pour y développer un pôle d'activité appliqué à l'élevage en complément de ses missions historiques –cultures pérennes, cultures annuelles, décarbonation.

L'entrée au capital d'INNOVAL Développement est donc très prometteuse pour l'avenir d'ITK, dans la mesure où Innoval est engagé dans la construction d'offres destinées à valoriser auprès de ses adhérents les solutions déployées par ITK et sa filiale New Medria.

## **3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice, et perspectives 2024**

- Evénements postérieurs à la clôture : Néant.
- Perspectives et événement 2024 :
  - Deux contrats de distribution ont été signés dans le premier trimestre 2024 avec notre partenaire historique Medria Solutions, puis avec la Coopérative Innoval qui a fait le lancement de Néo.
  - Par ailleurs, des développements spécifiques dans le cadre du programme innoval 4.0 ont fait l'objet d'un contrat signé au premier trimestre pour des travaux qui sont prévus sur 2024 et 2025.
  - Itk poursuit son objectif de développement commercial en ayant recruté un nouveau directeur Commercial en début d'année 2024, et en ayant lancé le recrutement d'un Directeur Marketing. Ces recrutements ont pour objectif de promouvoir la marque, les produits et les services de l'entreprise afin d'accroître la notoriété d'itk, et stimuler les ventes d'augmenter le chiffre d'affaires de l'entreprise en développant les ventes et en fidélisant les clients.
  - Le budget 2024 prévoit une croissance du chiffre d'affaires de 29%
  - Décès de l'associé fondateur d'ITK, Monsieur Eric JALLAS, survenu brutalement le 6 mai 2024.

**RESULTATS - AFFECTATION****1. Examen des comptes et résultats**

Nous allons vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles et méthodes d'établissement des comptes annuels sont identiques à celles retenues pour les exercices précédents.

Nous avons réalisé, au cours de l'exercice sous revue, un chiffre d'affaires de **1 652 296 €**, contre **2 195 672 €** lors de l'exercice précédent, en diminution de 25 %.

Auquel il convient d'ajouter :

▪ Production immobilisée	981 109 €
▪ Subventions d'exploitation	149 007 €
▪ Reprises sur amortissement et provisions transferts de charges	1 970 551 €
▪ Autres produits	631 837 €

**Pour obtenir le total des produits d'exploitation soit : 5 384 800 €**

En légère hausse de 1.63 % par rapport au précédent exercice.

**Nos charges d'exploitation s'élèvent à : 7 754 269 €**

En légère baisse de 2.47 % par rapport au précédent exercice.

Elles comprennent :

▪ Achats de matières premières et autres appro	95 917 €
▪ Autres achats et charges externes	1 563 349 €
▪ Impôts et taxes	150 908 €
▪ Salaires et traitements	3 546 627 €
▪ Charges sociales	1 491 992 €
▪ Dotations aux amortissements	677 629 €
▪ Dotations aux provisions sur actif circulant	8 814 €
▪ Dotations pour risques et charges	2 337 €
▪ Autres charges	216 697 €

**Le résultat d'exploitation est déficitaire de : - 2 369 469 €**

Compte tenu des :

▪ Produits financiers	316 866 €
▪ Charges financières	563 711 €

**Le résultat courant avant impôt déficitaire se monte à : - 2 616 314 €**

Enfin, après constatation de :

▪ Produits exceptionnels	912 613 €
▪ Charges exceptionnelles	1 636 991 €
▪ Crédits Impôts Recherche	821 061 €

**Le déficit de l'exercice s'élève à :**

**- 2 519 631 €**

L'effectif moyen du personnel au titre de l'exercice écoulé est de **71** salariés.

## 2. Échéances des dettes fournisseurs relevées à la clôture de l'exercice

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	<b>Article D,441 I,-1°</b> <b>Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice</b> <b>dont le terme est échu</b>					
	0 Jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 Jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>Nombre de factures concernées</b>	22	15	20	21	96	174
<b>Montant total des factures concernées T.T.C</b>	51 535	<27 365>	24 394	3 797	84 531	136 892
<b>Pourcentage du montant des achats HT de l'exercice</b>	3.11 %	1.65 %	1.47 %	0.23 %	5.09 %	8.25 %

## 3. Informations sur les délais de paiement clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture du dernier exercice, le solde des créances à l'égard des clients se décompose, par date d'échéance, comme suit :

	<b>Article D,441 I,-1°</b> <b>Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice</b> <b>dont le terme est échu</b>					
	0 Jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
<b>Nombre de factures concernées</b>	4	8	0	0	18	30
<b>Montant total des factures concernées T.T.C</b>	117 171	50 589	0	0	2 005 517	2 173 277
<b>Pourcentage du chiffre d'affaires et redevances HT de l'exercice</b>	5.13 %	2.21 %	0	0	87.80 %	95.15 %

#### 4. Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de – **2 519 631 €** que nous vous proposons d'affecter de la façon suivante :

▪ Report à nouveau - 6 202 959 €

**Total du report à nouveau après affectation - 8 722 590 €**

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **8 233 534 €uros**.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Il est indiqué qu'une provision pour indemnité de départ à la retraite a été comptabilisée pour la première fois à la clôture de l'exercice 2023 pour un montant de 30 227 € (méthode préférentielle de l'autorité des normes comptables). Cette provision impacte le report à nouveau à hauteur de 27 890 € et le résultat d'exploitation de 2 337 €.

#### FILIALES ET SOCIETES CONTROLEES

Les filiales et sociétés contrôlées sont au 31/12/2023 :

##### 1. SAS E-Tumba (RCS MONTPELLIER 814 747 614)

Société créée le 18/11/2015

Capital détenu : 27,83 %

Chiffre d'affaires du dernier exercice clos : données non disponibles en date du 30/05/2024.

Résultat du dernier exercice clos : données non disponibles en date du 30/05/2024.

##### 2. ITK Inc (California Registration ID: 1386448)

Société créée le 5/02/2016

Capital détenu : 100 %

Chiffre d'affaires du dernier exercice clos, soit au 31/12/2023 : 14 762 € (\$ 15 500)

Résultat du dernier exercice clos, soit au 31/12/2023 : - 428 909 € (\$ -450 355)

##### 3. SAS NEW MEDRIA (RCS RENNES 823 430 418)

Société créée le 14/10/2016

Capital détenu : 96.92 %

Chiffre d'affaires du dernier exercice clos, soit au 31/12/2023 : 3 905 997 €

Résultat du dernier exercice clos, soit au 31/12/2023 : - 314 754 €

#### ACTIVITE DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES

La situation des filiales et participations est constatée dans le tableau, prévu par l'article L. 233-15 du Code de commerce, annexé au bilan.

### **CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aucune nouvelle convention relevant de l'article L. 223-19 du Code de commerce n'a été portée à la connaissance du président.

### **DECISIONS DIVERSES**

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises en déduction par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

### **ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE**

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

Fait à CLAPIERS, le 31 mai 2024

DocuSigned by:  
  
E1F7B1F503F1463...

**La Présidente – INNOVAL  
Développement**  
Représentée elle-même par son  
Directeur Général,  
Monsieur Stéphane JEULAND

## ITK

Société par actions simplifiée au capital de 225 284 €

45 Allée Yves Stourdze  
34830 CLAPIERS

RCS MONTPELLIER 449 222 751

---

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

**EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023**

A l'assemblée générale de la société,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société ITK SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications Spécifiques**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 17 juin 2024

Cabinet Grangé et Associés

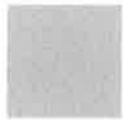
Alain FAURE



Commissaire aux Comptes

Compagnie de Paris

ITK  
45 ALL YVES STOURDZE  
34830 CLAPIERS  
0616047881

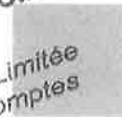


# Comptes annuels

31/12/2023



Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris



# Bilan

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Bilan Actif

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement	9 475 442	6 219 253	3 256 189	3 610 864
Concession, brevets et droits similaires	90 214	88 950	1 263	1 513
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	731 437		731 437	972 103
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>10 297 093</b>	<b>6 308 203</b>	<b>3 988 889</b>	<b>4 584 480</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions	96 276	22 815	73 461	84 382
Installations techniques, matériel et outillage industriel	104 633	86 077	18 555	31 784
Autres immobilisations corporelles	386 447	321 343	65 104	47 711
Immobilisations en cours	6 194		6 194	6 194
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>593 550</b>	<b>430 236</b>	<b>163 314</b>	<b>170 071</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1 615 219	115 762	1 499 456	1 499 456
Créances rattachées à des participations	5 027 968	1 155 784	3 872 184	4 953 256
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150 000		150 000	150 000
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>6 793 187</b>	<b>1 271 546</b>	<b>5 521 641</b>	<b>6 602 712</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>17 683 830</b>	<b>8 009 986</b>	<b>9 673 844</b>	<b>11 357 264</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières et approvisionnement	6 000	6 000		
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>		
<b>CRÉANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				228 773
Créances clients et comptes rattachés	4 651 267	28 694	4 622 573	2 478 650
Autres créances	1 290 336		1 290 336	4 017 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>5 941 604</b>	<b>28 694</b>	<b>5 912 910</b>	<b>6 724 819</b>
<b>DISPONIBILITÉS ET DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	383 282		383 282	1 080 391
Charges constatées d'avance	57 690		57 690	95 726
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>440 972</b>		<b>440 972</b>	<b>1 176 118</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>6 388 576</b>	<b>34 694</b>	<b>6 353 882</b>	<b>7 900 937</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écart de conversion actif	61 496		61 496	14 263
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>24 133 901</b>	<b>8 044 680</b>	<b>16 089 221</b>	<b>19 272 463</b>

# Bilan Passif

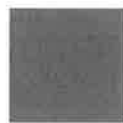
Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé 226 505	226 505	225 284
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	8 309 228	8 309 228
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	15 256	15 256
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	8 405 135	8 406 356
Report à nouveau	(6 202 959)	(3 089 519)
<b>Résultat de l'exercice</b>	(2 519 631)	(3 085 550)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>8 233 535</b>	<b>10 781 056</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>8 233 535</b>	<b>10 781 056</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	150 574	81 496
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>	<b>150 574</b>	<b>81 496</b>
Provisions pour risques	461 328	589 263
Provisions pour charges	30 227	
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>491 555</b>	<b>589 263</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 901 496	5 134 224
Emprunts et dettes financières divers	9 742	25 431
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4 911 238</b>	<b>5 159 656</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	510 741	611 557
Dettes fiscales et sociales	1 559 039	1 725 679
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 601	8 815
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>2 075 381</b>	<b>2 346 052</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	226 939	314 941
<b>DETTES</b>	<b>7 213 558</b>	<b>7 820 649</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>16 089 221</b>	<b>19 272 463</b>

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Compte de Résultat



Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS

Commissaires aux Comptes

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Compte de Résultat (Première Partie)

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	266 083	1 386 213	1 652 296	2 195 672
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>266 083</b>	<b>1 386 213</b>	<b>1 652 296</b>	<b>2 195 672</b>
Production stockée			981 109	628 065
Production immobilisée			149 007	101 970
Subventions d'exploitation			1 970 551	1 532 531
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			631 837	840 248
Autres produits				
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 384 800</b>	<b>5 298 486</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			95 917	96 307
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			1 563 349	1 426 912
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>1 659 266</b>	<b>1 523 218</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			150 908	153 022
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			3 546 627	3 856 608
Charges sociales			1 491 992	1 629 820
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>5 038 619</b>	<b>5 486 428</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			677 629	619 443
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			8 814	19 880
Dotations aux provisions pour risques et charges			2 337	
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>688 780</b>	<b>639 323</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			216 697	148 947
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>7 754 269</b>	<b>7 950 938</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(2 369 469)</b>	<b>(2 652 452)</b>

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
 C. G. A. SARL  
 Société à Responsabilité Limitée  
 de Commissaires aux Comptes  
 Compagnie de Paris

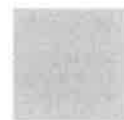
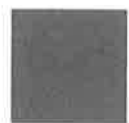
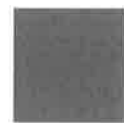
# Compte de Résultat (Seconde Partie)

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2023	Net (N-1) 31/12/2022
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(2 369 489)</b>	<b>(2 652 452)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	274 851	68 240
Autres intérêts et produits assimilés	7 978	5 149
Reprises sur provisions et transferts de charges	14 263	540 165
Différences positives de change	19 774	152 571
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>316 866</b>	<b>766 126</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	404 955	209 646
Intérêts et charges assimilées	127 711	568 773
Différences négatives de change	31 045	61 464
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>563 711</b>	<b>839 883</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(246 845)</b>	<b>(73 757)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(2 616 314)</b>	<b>(2 726 210)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	337 613	1 438
Produits exceptionnels sur opérations en capital		50 000
Reprises sur provisions et transferts de charges	575 000	
	<b>912 613</b>	<b>51 438</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	283 004	683 060
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 353 987	890 684
	<b>1 636 991</b>	<b>1 573 744</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(724 378)</b>	<b>(1 522 306)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(821 061)	(1 162 965)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>6 614 279</b>	<b>6 116 050</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>9 133 910</b>	<b>9 201 600</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>(2 519 631)</b>	<b>(3 085 550)</b>

# Annexe



Cabinet **GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

## Identification de l'entreprise

Désignation de l'entreprise : **SAS ITK**

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/23, dont le total est de 16 089 221 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant une perte de – 2 519 631 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/23 au 31/12/23.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Faits caractéristiques de l'exercice

### Changement d'actionnaire

La société Innoval Développement est désormais l'actionnaire majoritaire de la société ITK suite à sa prise de participation.

### Nomination d'un nouveau président

Suite à la démission de Monsieur Eric Jallas de ses fonctions de président il a été décidé de nommer la société Innoval Développement SAS, en qualité de nouveau président.

### Augmentation de capital

En date du 05/12/2022, il a été décidé d'augmenter le capital à hauteur de 1220,7€ par l'émission de 4069 actions nouvelles.

L'augmentation de capital s'est réalisée par incorporation des autres réserves.

### Changement de méthode

Selon le code de commerce et le Plan comptable général, le montant des engagements de l'entreprise en matière de pensions, de compléments de retraites, d'indemnités ou d'allocations en raison du départ à la retraite, ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Mais les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements, cette méthode étant considérée comme une méthode de référence (c.com art L 123-13 ; PCG art. 324-1).

Au 31/12/2023, les indemnités de fin de carrière sont évaluées à 30227€. La provision de l'exercice s'élève à 2337€. Les indemnités de retraite antérieure à l'exercice 2023 ont été comptabilisés en report à nouveau à hauteur de 27890€.

## Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

Gabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. E. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

## Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels et dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

À partir de la date de mise en service du bien, les immobilisations corporelles sont amorties linéairement, selon une approche par composants, sur leur durée d'utilité :

- Frais de recherche et développement	2 à 16,77 ans
- Logiciels	1 à 3 ans
- Brevets	5 ans
- Matériel industriel	5 à 6 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	5 ans

Concernant les frais de recherche et développement, La société a retenu les dispositions des articles R123-186 du code de commerce et 212-3 du PCG et a opté pour l'inscription à l'actif des coûts de développement engagés relatifs au développement de nouveaux produits.

Les dépenses de développement engagées sont relatives à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale.

Au 31 décembre 2023, les projets en cours sont inscrits au compte « 232 Immobilisations en cours » pour un montant global de 731 k€ et n'ont pas fait l'objet d'amortissements.

Suite à un changement d'estimation, les nouveaux développements du projet Vintel sont amortis de façon prospective sur une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 et le projet NV2 est amorti sur une durée de 7 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

## Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Provision pour risques et charges

Ces provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables. Elles comprennent notamment les indemnités estimées par la société et ses conseils au titre des litiges, contentieux et actions de réclamations de la part de tiers.

## Crédit impôt recherche

Au titre de l'année civile 2023, il a été estimé que la société bénéficierait d'un Crédit d'Impôt Recherche de 841 827 €

**Honoraires commissaire aux comptes**

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 19 k€ hors taxes au titre de l'arrêté des comptes de l'exercice.

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Immobilisations

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	8 731 232		877 737
Autres immobilisations incorporelles	1 062 317		731 437
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>9 793 549</b>		<b>1 609 173</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	96 276		
Installations techniques et outillage industriel	104 633		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			27 120
Matériel de bureau, informatique et mobilier	338 121		21 207
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	6 194		
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>545 224</b>		<b>48 327</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	7 380 799		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	150 000		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>7 530 799</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>17 869 572</b>		<b>1 657 500</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement		133 527	9 475 442	
Autres immobilisations incorporelles	628 065	344 038	821 651	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>628 065</b>	<b>477 565</b>	<b>10 297 093</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			96 276	
Install. techn., matériel et out. industriels			104 633	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				27 120
Mat. de bureau, informatique et mobil.				359 327
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			6 194	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>593 550</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		737 612	6 643 187	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			150 000	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>737 612</b>	<b>6 793 187</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>628 065</b>	<b>1 215 177</b>	<b>17 683 830</b>	

# Amortissements

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement.	5 120 368	622 296	53 411	6 219 253
Autres immobilisations incorporelles	88 701	249		88 950
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>5 209 069</b>	<b>622 545</b>	<b>53 411</b>	<b>6 308 203</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	11 894	10 921		22 815
Installations techn. et outillage industriel	72 849	13 229		86 077
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport		9 944		9 944
Mat. de bureau, informatique et mobil.	290 410	20 990		311 399
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>375 152</b>	<b>55 084</b>		<b>430 236</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>5 584 221</b>	<b>677 629</b>	<b>53 411</b>	<b>6 738 439</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement	622 296		
Autres immobilisations incorporelles	249		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>622 545</b>		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	10 921		
Installations techniques et outillage industriel	13 229		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	9 944		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 990		
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>55 084</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>677 629</b>		

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
 C. G. A. SARL  
 Société à Responsabilité Limitée  
 de Commissaires aux Comptes  
 Compagnie de Paris

# Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
<b>Marchandises</b>				
Stocks revendus en l'état				
Marchandises				
<b>Approvisionnement</b>				
Stocks approvisionnement				
Matières premières	6 000	6 000		
Autres approvisionnements				
<b>TOTAL I</b>	<b>6 000</b>	<b>6 000</b>		

<b>Production</b>				
Produits intermédiaires				
Produits finis				
Produits résiduels				
<b>TOTAL II</b>				

<b>Production en cours</b>				
Produits				
Travaux				
Études				
Prestations de services				
<b>TOTAL III</b>				

<b>PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)</b>	<b>II + III</b>		
---	-----------------	--	--

# Provisions Inscrites au Bilan

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	14 263	61 496	14 263	61 496
Prov. pour pensions et obligat. simil.		2 337		30 227
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges	575 000	399 832	575 000	399 832
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>589 263</b>	<b>463 665</b>	<b>589 263</b>	<b>491 555</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles		530 000		530 000
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation	115 762			115 762
Prov. sur autres immo. financières	812 325	343 459		1 155 784
Provisions sur stocks et en cours	6 000			6 000
Provisions sur comptes clients	19 880	8 814		28 694
Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>953 967</b>	<b>882 273</b>		<b>1 836 240</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>1 543 230</b>	<b>1 345 938</b>	<b>589 263</b>	<b>2 327 795</b>
----------------------	------------------	------------------	----------------	------------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	5 027 968		5 027 968
Prêts			
Autres immobilisations financières	150 000		150 000
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>5 177 968</b>		<b>5 177 968</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	30 457		30 457
Autres créances clients	4 620 811	4 620 811	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	8 800	8 800	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	977 416	977 416	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	141 190	141 190	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	143 389	143 389	
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	19 541	19 541	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>5 941 604</b>	<b>5 911 147</b>	<b>30 457</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	57 690	57 690	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>11 177 262</b>	<b>5 968 837</b>	<b>5 208 425</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	4 901 496	4 841	3 586 917	1 309 738
Emprunts et dettes financières divers	9 742		9 742	
Fournisseurs et comptes rattachés	510 741	510 741		
Personnel et comptes rattachés	81 160	81 160		
Sécurité sociale et autres organismes	681 427	681 427		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	743 048	743 048		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	53 404	53 404		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	5 601	5 601		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	226 939	226 939		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>7 213 558</b>	<b>2 307 161</b>	<b>3 596 659</b>	<b>1 309 738</b>



# Charges à Payer

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 449
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	373 848
Dettes fiscales et sociales	182 440
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	5 532
<b>TOTAL</b>	<b>578 270</b>

# Charges et Produits Constatés d'Avance

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	57 690	226 939
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>57 690</b>	<b>226 939</b>

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
France	266 083
Export	1 386 213

<b>TOTAL</b>	<b>1 652 296</b>
--------------	------------------

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

## Détail des Produits Financiers et Charges Financières

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Intérêts de compte courant - ITK INC	274 851	#7627
Gains de change	19 774	#766
Autres produits financiers	7 978	#768
Reprises sur provisions financières - écart de conversion actif 2022	14 263	#7865

<b>TOTAL</b>	<b>316 866</b>	
--------------	----------------	--

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Intérêts des emprunts et dettes	127 711	#661
Pertes de change	31 045	#666
Dotations aux provisions financières - Créance ITK INC	343 459	#6865
Dotations aux provisions financières - écart de conversion actif 2023	61 496	#6865

<b>TOTAL</b>	<b>563 711</b>	
--------------	----------------	--

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	337 613	#772
Reprise sur provisions pour risques sociaux	575 000	#7875

<b>TOTAL</b>	<b>912 613</b>	
--------------	----------------	--

<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Pénalités et amendes	25 426	#6712
Autres charges sur opérations de gestion	211 052	#6718
Solde subvention à recevoir exercice antérieur	46 526	#672
Dotations aux amortissements exceptionnels des immobilisations	424 155	#68711
Dotations pour dépréciations exceptionnelles des immobilisations	530 000	#687111
Dotations aux provisions pour risques sociaux	399 832	#6875

<b>TOTAL</b>	<b>1 636 991</b>	
--------------	------------------	--

Détail des produits exceptionnels sur exercices antérieurs :

- Indemnité sur litige commercial : 327 018 euros
- Autre produits exceptionnels divers : 10 595 euros

Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS  
C. G. A. SARL  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

# Détail des Transferts de Charges

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

NATURE	Montant
Charges exploitation	13 957
Refacturations intercompagnies	1 952 534
Avantages en nature	2 345
Autres refacturations	1 715
<b>TOTAL</b>	<b>1 970 551</b>

# Composition du Capital Social

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	750948	0,3
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	4069	0,3
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	755017	0,3

# Tableau de variation des capitaux propres

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	225 284	1 221		226 505
Primes liées au capital social	8 309 228			8 309 228
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	15 256			15 256
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	8 406 356		1 221	8 405 135
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau	(3 089 519)	(3 113 440)		(6 202 959)
Résultat de l'exercice	(3 085 550)	(2 519 631)	(3 085 550)	(2 519 631)
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
<b>TOTAL</b>	<b>10 781 055</b>	<b>(5 631 850)</b>	<b>(3 084 329)</b>	<b>8 233 534</b>

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
 Société à Responsabilité Limitée  
 de Commissaires aux Comptes  
 Compagnie de Paris

# Engagements Financiers

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	252 000
1/ Bail locatif signé en mai 2021 pour 9 ans ferme avec une franchise de loyer de et une augmentation progressive du montant du loyer, soit :	
-Août 2023 à avril 2030 (montant annuel)	240 000
2/ Censeur M.Jacques LAMOURE (montant annuel)	12 000

<b>TOTAL</b>	<b>252 000</b>
--------------	----------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

## Liste des Filiales et Participations

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affects* resultat	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Nette	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avais donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
<b>A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
ITK INC	9 127	(684 643)	100	8 893		1 095 833		10 515	(389 760)	
NEW MEDRIA	503 423	(2 563 719)	96,91	1 464 026	1 464 026	3 832 565		3 843 428	(314 754)	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
E-TUMBA			27,83	92 300		99 570				
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT*</b>										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

# Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

ITK

Période du 01/01/23 au 31/12/23

Taux prévisionnel d'imposition : 25

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<b>Accroissements</b>	
Provisions règlementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	15 374
Autres :	
Provision dépréciat	17 364
Provision dépréciat	288 946

<b>TOTAL DES ACCROISSEMENTS</b>	<b>321 684</b>
---------------------------------	----------------

<b>Allègements</b>	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
Autres :	

<b>TOTAL DES ALLÈGEMENTS</b>	
------------------------------	--

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

# Effectif Moyen

Période du 01/01/23 au 31/12/23

ITK

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	71	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	

**Cabinet GRANGÉ & ASSOCIÉS**  
**C. G. A. SARL**  
Société à Responsabilité Limitée  
de Commissaires aux Comptes  
Compagnie de Paris

**ITK**

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 226 505,10€  
45 Allée Yves Stourdze  
34830 Clapiers

449 222 751 R.C.S. MONTPELLIER  
SIRET 449 222 751 00033

**Texte des résolutions  
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE  
DU 26 JUIN 2024**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes annuels de la Société clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Présidente)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion de Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par un déficit de 2 519 631 €€.

Les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises en déduction par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'assemblée générale approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 2 519 631€ en compte report à nouveau.

À la suite de cette affectation, le solde du compte « Report à nouveau » s'élèvera à -6 202 959€.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **8 233 534 euros**.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Conventions réglementées)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en approuve les termes.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Gouvernance)*

Aux termes d'une décision en date du 09 novembre 2023, INNOVAL (RCS RENNES 305 321 929), présidente d'INNOVAL Développement a, lors de son Conseil d'Administration, nommé Monsieur Stéphane JEULAND, né le 03 janvier 1974 à LE MANS (72), de nationalité française, domicilié sis Lieu-Dit La Lande Josselin Tregenestre 22400 LAMBALLE-ARMOR, en qualité de Directeur Général d'INNOVAL Développement, et représentant permanent des filiales, dont NEW MEDRIA.

En conséquence, l'Assemblée Générale PREND ACTE que Monsieur Stéphane JEULAND est représentant permanent de la Société, à compter de ce jour.

**CINQUIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs)*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

# ITK

Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 226 505,10 €  
45 Allée Yves Stourdze  
34830 CLAPIERS  
RCS MONTPELLIER 449 222 751

Ci-après la « **Société** »

## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**ORDINAIRE DU 26 JUIN 2024**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le 26 juin,

Les actionnaires de la Société se sont réunis par visioconférence, en Assemblée Générale Ordinaire (ci-après « **l'Assemblée Générale** »), sur convocation faite par la Présidente.

La feuille de présence arrêtée et certifiée exacte par la Présidente qui constate que les associés présents ou représentés possèdent 704 162 actions sur les 755 017 actions formant le capital social et ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale, réunissant le quorum requis par les statuts est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur Alain FAURE, Commissaire aux Comptes de la Société, valablement informé, participe à l'Assemblée Générale.

La Présidente déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

La Présidente rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023 ;
- Affectation du résultat ;
- Lecture du rapport spécial et approbation des conventions réglementées ;
- Gouvernance ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

### **PREMIERE RESOLUTION**

*(Approbation des comptes annuels de la Société clos le 31 décembre 2023 et quitus à la Présidente)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion de Président et du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes sociaux de cet exercice se soldant par un déficit de 2 519 631 €.

Les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises en déduction par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne en conséquence à la Présidente quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est soumise au vote :

- Vote pour : 513 331 voix
- Vote contre : 0 voix
- Abstention : 190 831 voix

Cette résolution est adoptée.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

*(Affectation du résultat)*

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport de gestion du Président, décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 2 519 631 € en compte report à nouveau.

À la suite de cette affectation, le solde du compte « Report à nouveau » s'élèvera à - 6 202 959€.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de **8 233 534 euros**.

L'Assemblée Générale reconnaît en outre qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est soumise au vote :

- Vote pour : 513 331 voix
- Vote contre : 0 voix
- Abstention : 190 831 voix

Cette résolution est adoptée.

### **TROISIEME RESOLUTION**

*(Conventions réglementées)*

L'Assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, en approuve les termes.

Cette résolution est soumise au vote :

- Vote pour : 513 331 voix
- Vote contre : 0 voix
- Abstention : 190 831 voix

Cette résolution est adoptée.

### **QUATRIEME RESOLUTION**

*(Gouvernance)*

Aux termes d'une décision en date du 09 novembre 2023, INNOVAL (RCS RENNES 305 321 929), présidente d'INNOVAL Développement a, lors de son Conseil d'Administration, nommé Monsieur Stéphane JEULAND, né le 03 janvier 1974 à LE MANS (72), de nationalité française, domicilié sis Lieu-Dit La Lande Josselin Tregenestre 22400 LAMBALLE-ARMOR, en qualité de Directeur Général d'INNOVAL Développement, et représentant permanent des filiales, dont NEW MEDRIA.

En conséquence, l'Assemblée Générale PREND ACTE que Monsieur Stéphane JEULAND est représentant permanent de la Société, à compter de ce jour.

Cette résolution est soumise au vote :

- Vote pour : 513 331 voix
- Vote contre : 0 voix
- Abstention : 190 831 voix

Cette résolution est adoptée.

### **CINQUIEME RESOLUTION**

*(Pouvoirs)*

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est soumise au vote :

- Vote pour : 513 331 voix
- Vote contre : 0 voix
- Abstention : 190 831 voix

Cette résolution est adoptée.

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

*Signé électroniquement,*

DocuSigned by:

*Stéphane Jeuland*

E1F7B1F503F1463...

**La Présidente – INNOVAL Développement**

Représentée par son Directeur Général,

Monsieur Stéphane JEULAND